



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Eurostar

Question au Gouvernement n° 1830

Texte de la question

DYSFONCTIONNEMENTS DE L'EUROSTAR

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Nicolas, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Pierre Nicolas. Monsieur Jean-Louis Borloo, dans la nuit du 18 au 19 décembre, cinq rames Eurostar sont tombées en panne dans le tunnel sous la Manche. Le caractère exceptionnel de ces incidents a entraîné un arrêt total de la circulation des rames entre Paris et Londres.

En pleine période de fêtes, de nombreux usagers qui avaient prévu de faire l'aller-retour ce week-end se sont ainsi retrouvés piégés. Plus de 4 000 personnes ont été concernées et les compensations envisagées ne sont pas à la hauteur des préjudices subis.

Certes, la France connaît depuis jeudi un épisode neigeux de forte importance accompagné d'une baisse rapide des températures.

Les tests réalisés dimanche sur les machines ont permis de déceler l'origine des pannes qui seraient consécutives à des courts-circuits provoqués par une neige poudreuse exceptionnellement fine. Accumulée dans les compartiments moteurs, cette neige s'est condensée brutalement lors de l'entrée dans le tunnel mais la neige en hiver, cela arrive !

Une enquête indépendante, décidée par le conseil d'administration d'Eurostar, devra expliquer pourquoi les opérations de sortie du tunnel et d'arrivée à Londres ont été aussi longues et les voyageurs aussi mal informés, afin de mettre en oeuvre des actions correctives susceptibles de restaurer la confiance des usagers.

Monsieur le ministre d'État, vous avez reçu hier Guillaume Pépy, le président de la SNCF : quelle a été la teneur de votre entretien ? Quels moyens le Gouvernement compte-t-il mettre en oeuvre pour qu'une telle situation ne se reproduise plus ?

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat*. Le Président de la République a convoqué dès hier matin le président d'Eurotunnel et le président d'Eurostar. J'ai eu une réunion de travail avec eux hier après-midi.

Cinq TGV qui s'arrêtent brutalement dans un tunnel, cela mérite en effet, pour le moins, des explications techniques !

M. Maxime Gremetz. Oh oui !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État*. Il semblerait qu'un brouillard d'une neige extrêmement fine entrée dans les parties arrières des systèmes de traction et transformée en eau par la chaleur du train, ait provoqué cet incident. Si cette piste se confirme, les mesures de calfeutrage prises dans la nuit - j'en profite pour rendre hommage aux techniciens de la SNCF - devraient permettre au trafic de reprendre normalement.

La gestion de la crise, qui a touché 70 000 personnes de part et d'autre du tunnel, à St-Pancras et à Paris, et 2 000 dans le tunnel, a mis en évidence le manque de moyens de traction pour sortir les TGV du tunnel en cas d'incident de cette nature et l'absence de système de communication entre le chef de train et l'ensemble des postes de contrôle et de direction, notamment d'Eurostar. Des travaux ont été décidés pour que tous ceux qui se retrouveront dans cette situation puissent être tenus informés en temps réel et des trains d'évacuation seront

mis en place de chaque côté du tunnel. Nous devons au moins cela aux personnes qui décident de faire confiance au chemin de fer. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Nicolas](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1830

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 décembre 2009